



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-37 : VOTE LOYER 14 RUE DE LA MAIRIE

L'an deux mil vingt-trois, le 15 décembre à 20h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sandy CLEMENT, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Bernard LANDEMARD, Conseillers

•**Personne absente :** Madame Séverine CHAMPETIER

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sandy CLEMENT en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2023-37 : VOTE LOYER 14 RUE DE LA MAIRIE

Le Maire rappelle le montant du loyer encaissé par la Commune pour le 14 rue de la Mairie soit 215 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'augmenter, de 2 %, le loyer communal pour l'année 2024 le portant à :

- 220 euros

Délibéré en séance des jours mois et années susdits.



Fait à Ambleville le 18/12/2023,

Le Maire,


Martine SOREL